

« Une place pour chacun, un projet pour tous »

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



Depuis plus de 70 ans l'action de l'ARSEA s'inscrit dans une « mission d'intérêt général » visant la protection et l'émancipation des personnes fragilisées quelles que soient leurs difficultés ou leurs handicaps à travers un accompagnement personnalisé conduisant à leur réalisation personnelle et citoyenne.

Représentant de la société civile, l'ARSEA, dans une continuité historique, se positionne par ses engagements comme acteur des politiques publiques et s'organise pour répondre aux nouveaux défis de l'inclusion sociale.

C'est dans cet esprit que l'association s'est fixé un impératif qui fédère ses membres et souligne ses finalités :

**« Une place pour chacun,
un projet pour tous »**

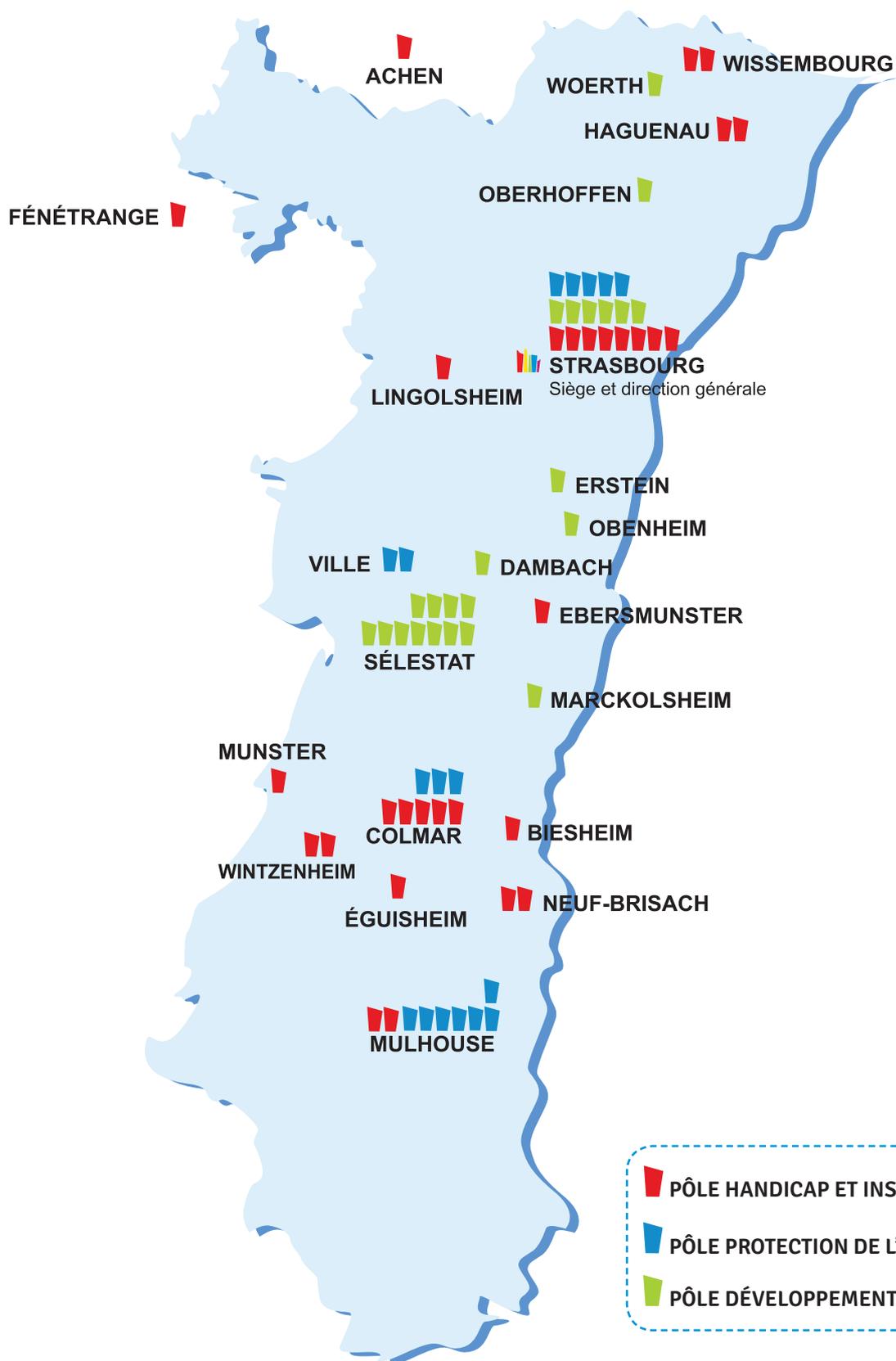


SOMMAIRE

NOS IMPLANTATIONS	P.5
LES CHIFFRES CLÉS	P.6
ÉDITO	P.7
LA VIE DE L'ASSOCIATION	P.8
PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE	P.11
PÔLE HANDICAP ET INSERTION	P.14
PÔLE DÉVELOPPEMENT SOCIAL	P.18
LES RESSOURCES HUMAINES	P.21
BILAN SOCIAL 2018	P.23
GESTION DES MOYENS ÉCONOMIQUES	P.26
COMITÉ ÉTHIQUE : TRAVAUX 2018	P.29
CONCLUSION	P.30



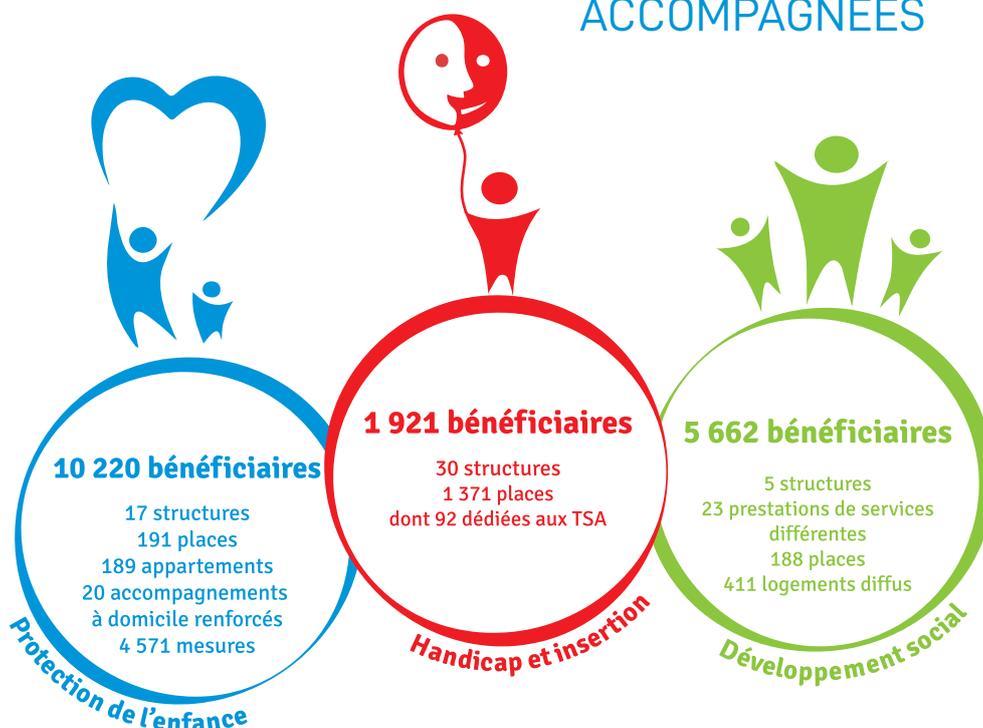
NOS IMPLANTATIONS



LES CHIFFRES CLÉS

ACTIVITÉ 2018

17 803 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES



MOYENS 2018



1 344 SALARIÉS

FINANCES

79 661 K€
PRODUIT DE FONCTIONNEMENT
61 BUDGETS
dont **45** CASF - **14** NON CASF - **2** ESAT
14 FINANCEURS
3 095 K€ D'INVESTISSEMENTS

FORMATION

244 000 € BUDGET FORMATION
850 PERSONNES FORMÉES
20 895 HEURES DE FORMATION

PARC LOCATIF



600 LOGEMENTS

EDITO

L'année 2018 a été du point de vue de l'Histoire une année importante.

Cette année marque, tout d'abord, le centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale mais aussi l'entrée au Panthéon de Simone Veil, avec son mari. Simone Veil devient ainsi la cinquième femme inhumée au Panthéon, après Sophie Berthelot surnommée « l'Inconnue du Panthéon », scientifique et épouse du chimiste Marcellin Berthelot, la physicienne Marie Curie et les résistantes Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

2018 est également l'année du triste 50^{ème} anniversaire de l'assassinat du révérend Martin Luther King, prix Nobel de la paix et fervent militant pour les droits civiques des Afro-Américains.

Pour l'ARSEA, le développement s'est poursuivi avec l'intégration de GALA au 1^{er} janvier 2018. L'intégration de GALA, au sein du Pôle de Développement social, renforce notre action d'insertion affirmée par le logement et complète notre offre de service au bénéfice des personnes les plus démunies. Combien de personnes sont encore à la rue ? Comment continuer à leur venir en aide ? Notre responsabilité est grande, les besoins exponentiels et les moyens rares... Je tiens ici à saluer l'engagement et l'implication de Claude Ratzmann, l'emblématique Président de GALA pendant de nombreuses années et le remercier pour avoir permis ce rapprochement entre nos deux organisations.

Au quotidien, l'ensemble des établissements et services et les salariés de l'ARSEA, que je salue très chaleureusement et que je remercie pour leur investissement, a renforcé le travail avec les familles, œuvré à développer les partenariats et renforcer la transversalité tant dans les modalités d'intervention que dans la pluridisciplinarité interne et externe des ressources.

La coordination de parcours au bénéfice des enfants, jeunes et adultes que nous accompagnons reste indispensable mais parfois encore complexe à déployer. Il nous faut persévérer car nous devons faciliter plus encore ces parcours. L'année 2018 en aura connu des belles mises en œuvre qu'il nous faudra encore accentuer. L'ARSEA dispose pour cela d'une richesse extraordinaire, d'un panel de réponses diversifiées qui ne

devrait pas être un frein à ces parcours mais bel et bien un élément démultiplicateur que peu d'associations possède.

Merci à tous ceux qui participent à cette richesse dont le seul objet est de défendre et de mettre en avant l'humanité que chaque homme possède en lui.

Par ailleurs en 2018 l'association a poursuivi ses actions en faveur de l'inclusion sociale, scolaire, socio-professionnelle mais également dans le domaine de l'innovation.

Comme annoncé en 2017 la réorganisation de la Direction Générale a démarré avec le recrutement fin août de la Directrice des Services Opérationnels. Il s'agit d'optimiser le fonctionnement interne associatif afin de renforcer la proximité entre les services de la Direction Générale et les établissements et services au bénéfice des personnes accompagnées. Cette première étape en appelle bien d'autres pour l'année 2019.

Enfin et comme vous pourrez le constater dans le rapport d'activité 2018 cette année a été riche de réalisations, de prise en charges mais aussi d'objectifs à redéfinir, de difficultés de prises en charges des bénéficiaires, d'un rapport au travail qui comme dans tous les domaines change...

Dr Materne ANDRÈS,
Président



Photo : Journal L'Alsace

LA VIE DE L'ASSOCIATION

LA GOUVERNANCE

Le Conseil d'Administration composé de 16 membres issus de la société civile s'est réuni à 6 reprises en 2018. En vertu des statuts il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de l'association et réaliser tous actes et opérations qui ne sont pas réservés à l'Assemblée Générale. Il définit notamment la politique et les orientations générales de l'association.

2 membres dont le mandat de 3 ans arrivait à échéance ont été renouvelés à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2018 : il s'agit de M. Dominique ADAM Président de chambre honoraire à la Cour d'appel Colmar et de Me Claude RINGEISEN Notaire.

Monsieur Claude RATZMANN ancien Président de Gala a intégré le Conseil d'Administration à cette occasion. Six administrateurs représentent l'association au sein des Conseils de la Vie Sociale des établissements du pôle Handicap.

A noter l'intervention de Mme Marie-Pierre CLERC, Directrice du CEF de Mulhouse, lors du Conseil d'Administration de juin pour une présentation du projet de réforme de la Justice.

Le Bureau composé de 6 membres assure collégalement la gestion courante de l'association ainsi que la préparation et la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration. Il a tenu 8 réunions au cours de l'année.

Le Bureau a été confirmé dans sa composition précédente à l'occasion du Conseil d'Administration du 18 septembre 2018 qui a renouvelé sa confiance au Dr Materne ANDRES et Huguette NENNIG respectivement aux postes du Président et Vice Présidente.

8 commissions recrutement se sont tenues pour l'embauche de cadres de direction.

Le Président cumule les qualités de Président du Bureau, du Conseil d'Administration et de l'association. Il assure la gestion quotidienne de l'association, agit pour le compte du Bureau, du Conseil d'Administration et de l'association. Il représente l'association dans tous les actes de la vie civile. Le Président siège lors des COPIIL des établissements « Justice » (CEF/CER) ; il est membre de la Commission exécutive MDPH Bas Rhin. Outre les réunions de travail avec le Directeur Général et hors réunions internes, le Président a représenté l'association lors de 9 manifestations internes et 15 externes.



LE PILOTAGE PAR LA DIRECTION GENERALE

UN RENFORT ATTENDU

Fin août l'association a accueilli au sein de la Direction Générale une nouvelle collaboratrice en la personne de Mme Frédérique LOUTREL-RADICE au poste de Directrice des Services Opérationnels pour seconder le Directeur Général et les directrices supports. Diplômée en Sciences Politiques ; titulaire d'un Bachelor of art, d'un Master 2 en Administration et Gestion des Entreprises ainsi qu'en Droit des ESMS et évaluateur externe certifié, elle connaît bien le champ d'intervention de l'association pour avoir effectué des évaluations externes au sein du cabinet ECE et exercé des fonctions de responsable formation et chargée de mission auprès de la direction de l'ESTES de Strasbourg. Ses missions qui s'affineront à l'aune des réalités du terrain seront de :

- Assurer une articulation fluide et une interface opérationnelle entre la Direction Générale, les fonctions supports et l'ensemble des services et des établissements.
- Garantir le bon fonctionnement global, l'application des procédures par un pilotage, un management et un appui en proximité des Directeurs.
- Initier la mise en synergie et la transversalité intra et interpoles dans un souci d'efficacité des organisations, d'efficacité des réponses apportées dans le cadre des prises en charge et de l'urgence des projets.

Elle est en lien hiérarchique avec les directeurs d'établissements.

De nombreux dossiers sont pilotés par les équipes de la Direction Générale pour assurer le fonctionnement quotidien de l'association, son développement interne et externe et répondre aux évolutions réglementaires et législatives.

Parmi les dossiers stratégiques pour l'association figure la signature des CPOM. Le cabinet MAZARS nous accompagne dans la construction du premier CPOM Handicap dont le périmètre sera à consolider en accord avec les autorités de tarification concernées. Une réunion de lancement interne en juin 2018 a permis de poser les premières bases d'un dossier qui sans nul doute mobilisera temps et énergie de tous les acteurs de l'association, mais ô combien déterminant pour les prochaines années. Il sera précédé du montage du dossier de renouvellement de l'agrément du siège à échéance du 31.12.2019 dans le cadre duquel un renforcement des moyens pour la Directrice Générale est espéré...

Une rencontre avec la direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse en fin d'année a initié la préparation d'un CPOM avec cette autorité sur la base de 6 objectifs qualité et 1 critère financier.

ZOOM SUR LE SERVICE ADMINISTRATIF QUALITE DEVELOPEMENT – DAQ

Service support sous la responsabilité du Directeur Général, au même titre que la Direction Ressources Humaines et la Direction Financière, la Direction Administrative Qualité Développement recouvre les diverses missions énumérées dans son intitulé ainsi que la communication, la sécurité et le système d'information.

Historiquement en charge des questions administratives, ce service a vu au fil du temps son champ d'intervention s'élargir et a bénéficié de compétences nouvelles.

Après la loi 2002 et l'accent mis sur les droits des bénéficiaires, la qualité de la prestation et son évaluation, le recrutement d'une chargée de mission qualité/développement en 2010 était attendu et a permis de mieux structurer une politique qualité qui si elle était déjà présente à travers l'élaboration des premiers manuels de procédure dès 2000 pour tous les établissements et services a nécessité l'adaptation aux nouveaux attendus réglementaires. La création d'outils qualité standardisés, mutualisés et transversaux, le pilotage des évaluations internes est à mettre à son actif. L'instauration d'outils de mesure des effets des actions sera sans conteste le prochain objectif

à atteindre pour alimenter les choix stratégiques de l'association dans la perspective du prochain projet associatif à échéance 2020.

Le développement de l'offre dans le cadre des appels à projet, appel à manifestation d'intérêt ou à l'initiative de l'association est également piloté par le service et de nombreux projets ont été montés depuis 2010 ; Au regard des enjeux pour l'association, le renforcement des missions qualité/développement sera certainement une priorité dans les tout prochains temps.

Si l'orientation politique et stratégique du Projet d'Association « Elaborer une stratégie de communication à l'interne et à l'externe » pour notamment donner à l'association une visibilité à son positionnement, à son engagement d'acteur majeur de secteur de l'économie sociale et solidaire reste l'objectif ambitieux à atteindre auquel s'attelle plus particulièrement la gouvernance politique et opérationnelle, le service communication s'attache davantage à remplir une mission plus traditionnelle d'information et d'actualisation du site internet, d'élaboration d'outils de communication harmonisés pour les structures, de couvrir l'événementiel et d'apporter des réponses ciblées à divers besoins.

A la première chargée de mission communication recrutée en 2011 a succédé une toute jeune professionnelle en septembre 2018 qui avait fait ses premières armes au sein de la Préfecture du Haut-Rhin. Si sa pratique des réseaux sociaux dans ce cadre a aujourd'hui peu de sens pour l'ARSEA elle n'en a pas moins dynamisé cette fonction qu'elle remplit avec compétence.

Un responsable sécurité est venu renforcer l'équipe en septembre 2016. Création nouvelle à l'association cette mission accompagne utilement les directions de structures dans leur rôle de responsable de la sécurité des bâtiments et des usagers et initier une politique associative dans ce domaine. Largement développé dans le rapport 2017 nous n'y reviendrons pas davantage dans le présent rapport. A la faveur d'un changement de titulaire la fonction sera élargie à la mission plus globale de responsable gestion des risques courant 2019.

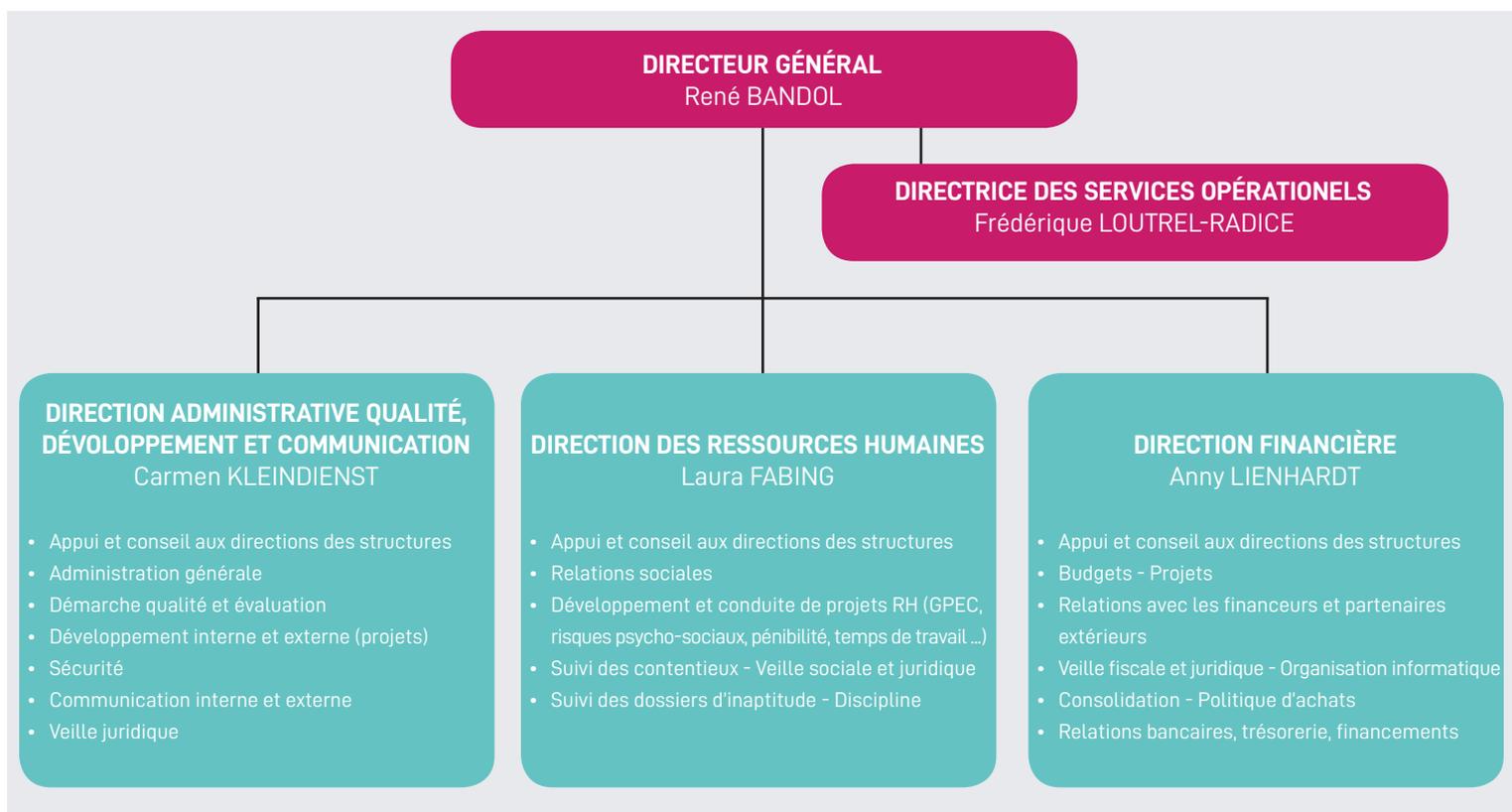
L'engagement de l'association de la refonte du son système informatique en 2018 avec l'appui d'un consultant externe et sous la responsabilité de la DAQ nécessitera de réfléchir courant 2019 à l'internalisation d'une fonction de responsable informatique avec pour mission entre autres de poursuivre le plan de développement stratégique, de superviser son

déploiement, d'optimiser le parc informatique et le partenariat avec le prestataire de maintenance informatique..

Le management d'une telle équipe, riche et enrichissant de sa diversité et des personnalités qui la composent est complexe pour les mêmes raisons. Comment favoriser une culture de service sur la base d'une telle diversité ? Un titulaire unique sur les postes pose également la question des relais en cas d'absence. 2018 a été particulièrement impacté par ce problème et les difficultés de remplacer qui n'ont pas été sans conséquences sur la réalisation et l'atteinte des objectifs fixés pour le service.

La réorganisation annoncée du service de la Direction Générale par la création d'une direction Administrative et Financière, le recrutement de la Directrice des Services Opérationnels et le renforcement espéré des fonctions qualité et développement devraient d'ici quelques temps reconfigurer le service.

ORGANIGRAMME DIRECTION GÉNÉRALE



PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE



L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

En nombre de places et mesures agréées

Internat	171
Appartement	189
Accueil de jour	20
Accompagnement à domicile renforcé	20
Mesures	4 571
Actions de prévention	
TOTAL	4 971

BÉNÉFICIAIRES ACCOMPAGNÉS EN 2018

MODE D'ACCOMPAGNEMENT	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES	ÉVOLUTION DEPUIS 2017	EXPLICATIONS DES ÉLÉMENTS LES PLUS SIGNIFICATIFS
Milieus ouverts	9 264	+35%	► Forte augmentation de l'activité de l'AEMO 68
Internats, appartements	956	+31%	Si les chiffres sont relativement stables dans les différents foyers, l'augmentation provient surtout de la forte augmentation de l'activité concernant l'accompagnement : → Des jeunes majeurs : +109% de bénéficiaires → Des mineurs non accompagnés : +64 % de bénéficiaires
TOTAL	10 220	+34 %	

► MILIEU OUVERT

SIE • *Strasbourg*

SIE • *Colmar • Riedisheim*

MIP • *Riedisheim*

AEMO 68 • *Colmar • Mulhouse*

AEMO 67 • *Ostwald*

SERP • *Colmar • Strasbourg*

OPI • *Strasbourg*

► INTERNAT

CER Val de Villé • *Le Hohwald • Urbeis*

CEF • *Mulhouse*

EEP Centre de la Ferme • *Riedisheim*

EEP Château d'Angleterre • *Bischheim*

Foyer René Cayet • *Mulhouse*

Foyer Les Hirondelles • *Brunstatt*

AEMO Hébergement • *Mulhouse*

SEADR • *Mulhouse*

Mineurs non accompagnés et Jeunes majeurs • *Bischheim*

Centre parental • *Sélestat*

Les rapports d'activités sont consultables sur les pages établissements de notre site internet www.arsea.fr



LE DÉVELOPPEMENT

En 2018, la croissance en termes de places en protection de l'enfance, portent uniquement sur le développement de places en appartement. Ainsi 2018 aura vu la création de :

- 10 places de jeunes majeurs (appartement)
- 75 places de mineurs non accompagnés (appartement).

Les besoins observés en 2017 en faveur des mineurs non accompagnés se sont donc poursuivis en 2018.

Par ailleurs, la parution d'un appel à candidature en octobre 2018 pour la création de mesures d'AEMO et actions éducatives à domicile renforcées a amené l'Association à se positionner. Ce sont en effet des besoins d'accompagnement qui sont repérés depuis des années par le service AEMO 67.

A l'instar du champ du handicap, la réflexion sur la place et le rôle des familles se retrouve également dans le pôle protection de l'enfance.

Ainsi, l'ARSEA participe via le service AEMO 68 à une **recherche-action** de l'Observatoire Nationale de la Protection de l'Enfance sur la *Coéducation et prise en compte des ressources des familles et de leur entourage*. L'objectif de cette recherche-action est de nous permettre à l'issue de faire évoluer non seulement les modalités d'accompagnement mais aussi les leviers pour renforcer les droits des parents et optimiser l'effectivité de l'exercice des droits parentaux.

Par ailleurs, un projet renouvelé d'action collective de soutien à la parentalité a été élaboré afin de permettre la réalisation commune d'un fichier de repères éducatifs et de mettre au travail les questions liées au rythme, à l'autorité.

Un autre moment fort de l'année fût l'ouverture du **SEADR (Service Educatif d'Accompagnement à Domicile Renforcé, alternative au placement classique)** qui propose un accompagnement soutenu et personnalisé au domicile tout en s'appuyant sur les plates-formes techniques des deux établissements, le Foyer René Cayet et le Foyer Les Hirondelles.

La création du SEADR est une offre modulaire inovante associant 10 places d'accueil séquentiel et 20 places de placement à domicile. Après avoir répondu à un appel à candidature du Conseil Départemental 68 en 2016, le dispositif a ouvert le 1^{er} février 2018.

Force est de constater une certaine satisfaction après une première année de fonctionnement, face à l'efficacité d'un tel dispositif et l'impact positif sur les deux établissements en termes de partage de pratiques et de compétences.

Ce projet découle des pratiques des deux foyers et s'inscrit dans une volonté partagée d'apporter des réponses ajustables au plus près des situations familiales et individuelles.

- ✓ Mutualisation de moyens financiers et humains de 2 institutions
- ✓ Alternative au placement classique, qui repose sur deux axes majeurs d'accompagnement :

- Le soutien à la parentalité visant à remobiliser, à faire croître et à valoriser leurs compétences tout en élaborant la question des motifs ayant conduit au placement et en travaillant sur la reconnaissance du préjudice subi par l'enfant.
- L'accompagnement individuel et personnalisé de chaque enfant.

QUELQUES FAITS MARQUANTS EN 2018

► Le travail partenarial mené depuis plusieurs années entre les cadres des services de milieu ouvert, exerçant des MJIE sur le territoire du département du Bas-Rhin, s'est concrétisé cette année sous la forme de la première « **Journée de l'investigation** ».

Tous les salariés du SIE 67, les agents du SPM et du STEM0 se sont retrouvés le 10 avril à STRASBOURG, pour 3 interventions sur la thématique de l'emprise et 4 ateliers afin de mettre en commun les pratiques des 3 services de l'Association en matière d'investigation. Cette journée était agrémentée d'un buffet confectionné par des jeunes pris en charge par la PJJ dans le cadre pénal.

Cette première expérience a été enrichissante et a permis un temps de rencontre entre tous les acteurs de l'investigation bas-rhinoise ; elle méritera d'être reconduite.

► Dans le cadre de la prévention de la délinquance, des jeunes filles du foyer Les Hirondelles, ont participé à la préparation d'une vidéo pour lutter contre le « michetonnage ». La Ville de Mulhouse a, par ailleurs, été récompensée pour ce film en obtenant le prix « Prévention de la Délinquance 2019 – thématique Femmes et Sécurité », pour sa lutte contre la prostitution et notamment son action de **prévention du « michetonnage »**.



ZOOM SUR ...

LE CEF, 10 ANS ET DE BELLES RÉALISATIONS !

Forte de son expérience en matière d'accompagnements d'adolescents, l'association a ouvert le **Centre Educatif Fermé** en 2008. Le CEF s'adresse aux mineurs qui font l'objet d'une mesure de contrôle judiciaire ou de sursis avec mise à l'épreuve. Il constitue une alternative à l'incarcération.

Tenu dans son fonctionnement à un cahier des charges, le Comité de Pilotage qui se tient chaque année est le garant de son respect. Depuis 10 ans, 321 jeunes originaires de toute la France ont été accueillis et accompagnés par l'équipe pluridisciplinaire.

Le 28 septembre 2018, Mme Madeleine MATHIEU, directrice nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse était présente, au côté de la première présidente de la Cour d'appel de Colmar, Mme Nicole JARNO, des magistrats et des élus du département pour partager avec les jeunes du centre, un moment convivial à l'occasion de ce 10^e anniversaire du CEF.

Si depuis l'ouverture, le profil des mineurs confiés a évolué vers des problématiques psychiques grandissantes, l'établissement a su s'adapter face à ces nouvelles problématiques.

Parmi ses outils éducatifs, le CEF propose différents ateliers préprofessionnels, encadrés par des éducateurs techniques. A ce titre, le centre peut se féliciter de certaines belles réalisations !

Ainsi, l'atelier « les canapés des enfants fortiches » est une prestation traiteur qui propose des buffets pour divers partenaires, tels que les Tribunaux de Grande Instance, la Cour d'Appel du département, des associations ou des particuliers.

C'est ainsi que lors de l'Audience solennelle de rentrée de la Cour d'Appel de Colmar, un superbe buffet a été préparé par les jeunes. Et pour l'occasion, une fructueuse collaboration a été menée entre les jeunes du CEF, ceux de l'EEP Château d'Angleterre et du CER Val de Villé.



VISITE INAUGURALE DES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE L'EEP CHÂTEAU D'ANGLETERRE

M. Frédéric BIERRY, Président du Conseil Départemental a visité les espaces rénovés de l'internat du Château d'Angleterre à Bischheim, et ce en présence des élus locaux : Danielle DILIGENT, vice-présidente du conseil départemental, Jean-Louis HOERLÉ, maire de Bischheim et Danielle DAMBACH, maire de Schiltigheim.

Au-delà de cette visite, le temps fort de la journée aura été la rencontre avec l'équipe éducative du centre, qui a permis un échange fort intéressant sur l'attractivité du secteur et la prise en charge des jeunes par l'établissement.



PÔLE HANDICAP ET INSERTION



L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

En nombre de places agréées

ENFANTS	
Milieu ouvert (SESSAD-CAMSP)	227
Internat / Semi-internat (IMP / IME / ITEP)	552
ADULTES	
Travail protégé (ESAT)	241
Milieu ouvert (SAVS-SAMSAH)	181
Accueil de jour (SAJ-CARAH-CAAHM-MAS AJ)	140
Hébergement (MAS)	30

► Soit **1371 places au total**, dont 92 dédiées aux places TSA.

BÉNÉFICIAIRES ACCOMPAGNÉS EN 2018

MODE D'ACCOMPAGNEMENT	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES	ÉVOLUTION DEPUIS 2017	EXPLICATIONS DES ÉLÉMENTS LES PLUS SIGNIFICATIFS
ENFANTS			
Milieu ouvert	416	+2%	
Internat / semi-internat	705	+15%	Dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche « réponse accompagnée pour tous » : Déploiement de FAS dans le Bas-Rhin, qui a eu pour conséquences un nombre exceptionnel de sorties et donc davantage de mouvements des bénéficiaires, principalement dans les 3 sites de l'IME Eurométropole de Strasbourg.
ADULTES			
Travail protégé	263	-3%	
Milieu ouvert	292	-21%	► SAVS : dans le Haut-Rhin, le Conseil Départemental a redéfini la mission des SAVS, la fonction d'accueil ayant alors été supprimée ► SAMSAH : la notion de file active a été redéfinie (ayant des conséquences sur le calcul du nombre de bénéficiaires). D'importants mouvements de personnels ayant fortement impacté l'activité.
Accueil de jour	186	+9%	► Création de 12 places de CAAHM.
Hébergement	59	+3%	
TOTAL	1 921	+1,5%	

IME Eurométropole ARSEA

Site Simone Veil* • *Lingolsheim*
Site Roethig - Dispositif Passerelle* • *Strasbourg*
Site Ganzau* • *Strasbourg*

IME Pays de Colmar • *Colmar*

Site Catherinettes - Dispositif Passerelle* • *Colmar*
Site Artisans* • *Colmar*

IMP Les Glycines

Site Haguenau
Antenne Wissembourg
PCPE • *Fénétrange / Achen - 57*

IMP Jules Verne - Dispositif Passerelle* • *Mulhouse*

SESSAD 67

Site Strasbourg*
Site Haguenau Wissembourg*

SESSAD Colmar • *Colmar*

SESSAD Jules Verne • *Mulhouse*

Dispositif ITEP Pierre-Paul Blanck • *Ebersmunster*

CAMSP - EDIPA • *Colmar*

ESAT La Ganzau • *Strasbourg*

ESAT Solidarité Du Rhin

Site *Éguisheim*
Site *Biesheim*

SAVS • *Strasbourg*

SAVS • *Wintzenheim*

SAVS Solidarité Du Rhin • *Neuf-Brisach*

SAMSAH • *Strasbourg*

SAMSAH • *Wintzenheim*

CAAHM • *Strasbourg*

CARAH • *Colmar*

CARAH • *Munster*

SAJ Solidarité Du Rhin • *Neuf-Brisach*

MAS • *Strasbourg*

Parrainage GEM L'Échappée • *Sélestat*

Parrainage GEM Le Second Souffle • *Colmar*

*Établissements accueillant des enfants/ adolescents présentant un trouble du spectre autistique

Les rapports d'activités sont consultables sur les pages établissements de notre site internet www.arsea.fr



LE DÉVELOPPEMENT

16 nouvelles places pour adultes en 2018 :

- 12 places en plus au CAAHM, dans le cadre de la mise en œuvre de la RAPT (réponse accompagnée pour tous).
- 4 places TSA à la MAS (2 en hébergement, 2 en accueil de jour).

Au niveau développement, la tendance observée au fil des dernières années se confirme : les appels à projet se font très rares, voire inexistant en 2018.

Le développement de places s'effectue par des extensions non importantes et les projets s'inscrivent dans la politique relative à la mise en œuvre de la RAPT et la fluidification des parcours.

Par ailleurs deux projets ont été déposés en 2018 :

- **PCPE** Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

Il s'agit de la reconnaissance par l'ARS d'une pratique issue de parents qui se sont associés pour mettre en œuvre une prise en charge d'enfants TED en l'absence de réponse estimée satisfaisante sur leur territoire ou en l'absence de possibilité d'accueil au sein d'un établissement et qui fonctionne actuellement sur 2 sites Fénétrange et Achen.

L'ARS a demandé aux familles de se rapprocher d'une association médico-sociale pour se mettre en règle via un PCPE.

Le PCPE est une démarche initiée sur le plan national qui s'inscrit dans le cadre d'une réponse accompagnée pour tous. Selon les territoires, des PCPE ont été créés plus ou moins rapidement ; ils sont obligatoirement rattachés à un ESMS. L'objectif est de permettre un accompagnement au domicile ou dans l'environnement habituel de l'enfant, anticiper et éviter une rupture de parcours, apporter soutien et guidance à la famille. Le projet concerne 18 enfants de 3 à 18 ans avec un parcours d'inclusion en école dont certains sont très fragiles. Des professionnels hautement qualifiés dans la prise en charge de ces troubles les accompagnent : psychologues, ergothérapeutes, orthophonistes...

La convention signée entre l'ARS et l'ARSEA permet la poursuite de l'activité dans un cadre réglementaire. La prestation est rattachée administrativement à l'IMP les Glycines.

L'ARSEA a désormais un début d'implantation en Moselle, petit clin d'œil à l'histoire.

Ce projet préfigure plusieurs autres développements possibles en direction des personnes en situation de handicap et de leurs familles sur ce territoire en lien

avec la réhabilitation de l'ancien pensionnat portée par le maire de Fénétrange.

- **(A)VENIR** à Strasbourg : le projet, qui s'inscrit également dans la démarche RAPT est une offre innovante de création d'un établissement FAM labellisé écologique. Ainsi, ce projet propose de créer une offre d'accueil d'urgence et de répit (12 places), et un hébergement personnalisé pour les handicaps très lourds et polyhandicaps (25 places). Ce projet pourrait s'inscrire dans une démarche de fluidité de parcours (« désengorgement » de certaines places par la diminution des « amendements Creton »). Enfin, le projet envisage en outre, d'expérimenter une offre innovante de logement adapté avec la création d'une 3ème unité sous forme de maison partagée accueillant une dizaine de résidents porteurs de TSA.

LA NOTION D'INCLUSION TOUJOURS PLUS DÉVELOPPÉE

Au-delà de l'ensemble des actions que mènent tous les établissements pour s'inscrire au mieux dans les politiques publiques actuelles en matière d'inclusion, scolaire et professionnelle notamment, certaines structures s'avèrent particulièrement dynamiques dans ce domaine. C'est ainsi qu'en 2018, le CAAHM par exemple s'est distingué à plusieurs reprises en restant fidèle à sa volonté affirmée de s'inscrire dans des événements ouverts sur la cité :

- Il a notamment remporté le 2^{ème} prix au concours photo organisé par le Centre de Harthouse. Les œuvres réalisées en atelier « arts plastiques » avec Sophie Bassot ont été exposées à l'ARAHM, dans le cadre de l'exposition « Au-delà des apparences »,
- « Corps en Accord », concert dansé, Cf. encart à ce sujet ci-dessous.
- Enfin, le 17 septembre, la participation des « Façonneurs de son » à l'édition 2018 des « Bibliothèques Idéales » de Strasbourg, à la Cité de la musique et de la danse, a ému un public découvrant une facette peu connue de ce que le monde du handicap a à offrir.



UNE MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DES PARCOURS DES BÉNÉFICIAIRES

Evolution majeure du champ du handicap : la notion de parcours qui tend à s'imposer depuis quelques années, se traduit désormais de plus en plus concrètement dans le fonctionnement des établissements et services.

Ainsi, la notion de dispositif annoncée depuis un certain temps s'est matérialisée au sein de l'ITEP : l'établissement dispose maintenant de la possibilité de s'ajuster au plus près des besoins des bénéficiaires en modulant l'accompagnement en ambulatoire, en accueil en journée ou encore en accueil avec hébergement. Et pour assurer cette fluidité, des référents de parcours ont été mis en place, qui suivent les jeunes, de l'entrée à la sortie du dispositif.

Par ailleurs, afin de s'adapter aux enjeux du secteur médico-social et à notre environnement, certains ont fusionné, et en attendant le regroupement administratif de certaines structures, le regroupement géographique (IME et IMPro de Colmar par exemple) permet une adaptation et un ensemble de synergies dans le but de faciliter le parcours du bénéficiaire, d'apporter de la fluidité, et de la souplesse à notre organisation.

Enfin, la diversité des structures de l'ARSEA permet de proposer aux bénéficiaires des activités ou stages dans des structures autres que l'établissement ou service d'accueil, ce qui permet de répondre au plus près des besoins des bénéficiaires dans la réalisation de leur projet personnalisé. Ainsi, le CARAH Munster par exemple accueille de jeunes adultes de l'IME 68 pour des activités communes.

UN ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS QUI ÉVOLUE POUR LES RENDRE TOUJOURS PLUS ACTEURS

A ce titre, citons 2 actions :

- **Les programmes d'habiletés parentales** développés à l'IME Pays de Colmar : afin de favoriser la co-éducation, l'établissement a relancé cette année ce programme qui propose l'apprentissage du programme ABC pour les parents d'enfants TSA, ainsi que les ateliers Makaton pour les parents
- **Profamille** : programme psycho-éducatif destiné aux familles et proches de patients souffrant de schizophrénie ou de troubles apparentés financé par l'ARS :

Ce programme, développé par le SAMSAH 68 a fait l'objet d'un renouvellement de convention avec le Centre Hospitalier de Rouffach, ainsi que la signature de nouvelles conventions avec la Clinique du Hasenrein (Mulhouse) et les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg. Le programme est désormais proposé sur Colmar Mulhouse et Strasbourg et deux nouvelles professionnelles du service ont été formées à son animation.



ZOOM SUR ...

LES 15 ANS DU CARAH COLMAR

Ouvert le 5 mars 2003, le CARAH est un service d'accueil de jour, qui accueille des personnes adultes en situation de handicap de plus de 20 ans, vivant seul ou en famille.

Ces 15 années ont vu la devise associative « Une place pour chacun - Un projet pour tous » se décliner concrètement en constituant le fil conducteur d'un accompagnement global pour apporter des réponses à des besoins et attentes singuliers et pluriels.

Ainsi dès l'ouverture du CARAH, l'une des premières motivations du service était son intégration dans le tissu local. Au fil de l'eau, le CARAH s'est enrichi de partenariats solides avec les structures institutionnelles (FAS, ESAT, SAVS...) et les acteurs de la vie quotidienne, culturelle et citoyenne (commerçants, clubs ou structures sportifs..).

Réelle plus-value pour la dynamique des ateliers et des activités renouvelées chaque année, les bénéficiaires profitent pleinement de ces partenariats pour maintenir et enrichir leurs potentialités, leur autonomie et leur participation à la citoyenneté. Plus de 300 sorties sont planifiées annuellement.

L'autre volonté était celle de déstigmatiser, de changer le regard que l'on peut porter sur ces personnes en situation de handicap. Parmi les initiatives menées par le service, les projets artistiques occupent une place de choix. Et les initiatives pour rendre visibles les créations des bénéficiaires ne manquent pas ! Très fiers de montrer leurs œuvres, les bénéficiaires artistes assistés de l'équipe des professionnels sont amenés à participer à de nombreuses expositions



organisées dans des lieux de droit commun (MDPH, Conseil Départemental...), dans des endroits atypiques (la gare de Sentheim) et également en interne au CARAH. La qualité des productions révèle le talent des bénéficiaires et témoigne de leurs extraordinaires capacités, leur permettant d'être reconnus comme artistes à part entière.

« CORPS EN ACCORD » : UN SPECTACLE « INCLUSIF »

C'est le fruit d'une collaboration entre musiciens, danseurs, porteurs d'un handicap mental ou moteur et artistes valides. Une création collective, construite et interprétée par des artistes avec et sans handicap. Et la concrétisation du travail effectué par le CAAHM de la Ganzau (Les Façonneurs de sons et Le groupe Nota Bene), le chœur Mosaïque de l'IME site Ganzau, les participants de l'atelier chorégraphique handi-valide de l'école de danse de Bischheim (sous la conduite des éducateurs de l'ARSEA, des professeurs de musique de l'ARES et des professeurs de danse de l'école de danse de Bischheim).

« Corps en accord » recouvre de nombreuses expressions culturelles qui reflètent la créativité humaine, aussi bien la musique vocale ou instrumentale, la danse, le théâtre, la poésie et d'autres formes encore. Pour ce spectacle, les artistes ont su appréhender à merveille les notions de partage et d'échange en composant avec les différences de chacun.

Depuis le début de ce partenariat en 2013, cette expérience se construit d'année en année et les représentations deviennent de plus en plus élaborées. En 2018, une représentation s'est déroulée le 20 avril au Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg. Puis, dans le cadre du festival des Bibliothèques Idéales, le spectacle a été présenté à la Cité de la Musique et de la Danse de Strasbourg.

Une des intentions clairement exprimée des professionnels qui animent ces ateliers est la construction d'un spectacle, réel aboutissement d'un important travail technique et artistique. Le but est concret : donner l'accès à la culture et à la pratique artistique, également aux personnes en situation de handicap. En cela, cette initiative va totalement dans le sens du rapport du groupe « Culture et handicap » du Sénat (26 juillet 2017), qui propose de faire davantage entrer les initiatives culturelles dans les établissements médico-sociaux. Ainsi, ce projet intègre complètement la dynamique de ce rapport puisqu'il confère à la personne un statut de créateur et d'artiste, et non plus de « porteur de handicap ».



PÔLE DÉVELOPPEMENT SOCIAL



L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

En nombre de places agréées

- 188 places en hébergement
- 411 appartements diffus
- Ensemble de prestations diverses

BÉNÉFICIAIRES ACCOMPAGNÉS EN 2018 par domaine d'intervention

MODE D'ACCOMPAGNEMENT	2017	2018	ÉVOLUTION		EXPLICATIONS DES ÉLÉMENTS LES PLUS SIGNIFICATIFS
			EN NOMBRE	EN %	
Logement / Hébergement	1 871	2 712	841	45%	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ouverture et montée en charge des résidences séniors. ▶ Reprise de l'association GALA dont le logement / l'hébergement est le cœur de métier
Emploi	1 294	808	-486	-62%	Fort déclin de l'activité dans le domaine de l'accompagnement RSA
Santé	464	497	33	7%	
Enfance / Parentalité	29	35	6	21%	
Accompagnement socio-judiciaire	0	1 586	1 586	100%	Fort développement des activités du service d'accompagnement socio-judiciaire
Restaurant d'insertion	0	24	24	100%	Non comptabilisé en 2017, première année de reprise
TOTAL	3 658	5 662	2 004	55%	

Le constat qui s'impose est celui d'un fort développement de ce pôle pour l'année 2018 avec + 55 % de bénéficiaires supplémentaires accompagnés. Ce développement est principalement dû à la reprise d'associations existantes puis le développement de celles-ci, notamment le SASJ.

Cela implique un parc de logements géré par l'ARSEA plus conséquent que jamais. En effet, avec la reprise de l'activité de GALA, l'ARSEA gère aujourd'hui un parc locatif de plus de 600 appartements. La structuration de la gestion du parc locatif est aujourd'hui primordiale et passe par la création d'une plateforme de gestion locative. Cet aspect est en projet.

LE DÉVELOPPEMENT

- Ouverture de la 3^{ème} résidence sénior en gestion à Obenheim (24 appartements).

Par ailleurs, tout comme les constats déjà faits pour le pôle Protection de l'Enfance, les besoins publics en situation de précarité sont croissants et c'est une offre « hors les murs » qui se développe avec l'augmentation de l'accompagnement en appartement ou dans les dispositifs de droit commun.

En 2018, en dehors du développement de certaines prestations, l'ARSEA s'est positionnée sur les projets suivants et a obtenu les avis favorables pour les développer :

► LOGEMENT / HÉBERGEMENT

Espérance • Sélestat

CHRS • Sélestat

Maison relais du Berstein • Dambach-la-Ville

Logements d'insertion • Centre Alsace

Logements temporaires • Marckolsheim

Délégation FSL

Colocation coachée • Sélestat •

Molsheim

Médiation habitat et médiation sociale •

Centre Alsace

Veille sociale • Sélestat et environs

Résidences séniors • Oberhoff. s/Moder

• Woerth • Obenheim

GALA • Strasbourg

Service logements d'insertion •

Eurométropole de Strasbourg • Saverne •

Bassin de Molsheim

Service sortants d'incarcération vers l'insertion locative

Service de baux glissants

TEMPOREO Logements transitoires

Hébergements temporaires •

Eurométropole de Strasbourg • Illkirch •

Molsheim

Intermédiation locative • Département 67

Accompagnement vers le logement •

Département 67

Délégation FSL • Eurométropole de

Strasbourg • Bassin de Molsheim

Pass'Accompagnement • Département 67

Action sociale et solidaire

Action CCAPEX

SIS • Schiltigheim

Accompagnement social lié au

logement • Eurométropole de

Strasbourg • Centre Alsace

► EMPLOI

SIS • Schiltigheim

Accompagnement global et

professionnel • Eurométropole de

Strasbourg



- dans le cadre de la circulaire DGAS du 10 décembre 2002 relative aux maisons relais, Espérance a déposé un projet d'extension de 2 places de la pension de famille de Dambach-la-Ville. Ayant reçu un avis favorable du Comité Régional de validation le 26 septembre 2018, l'ouverture des places se fera en juin 2019.
- Espérance a été retenu dans le cadre du Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion (FAPI) pour le développement du dispositif **LOGIPSY 67**, qui est un dispositif innovant visant à favoriser l'accès ou le maintien dans le logement pour toute personne dont l'accès ou le maintien est compromis en raison de problématiques de santé psychique.

Enfin, en recherche permanente de solutions innovantes et adaptées aux besoins recensés sur le terrain, l'ARSEA a accompagné le montage et la présentation aux autorités d'un projet innovant nommé « **PADEP** » (projet d'une structure d'accompagnement de personnes en grandes difficultés psychosociales).

A l'origine de ce projet : un constat fait par l'ensemble des champs d'intervention de l'ARSEA, à savoir la nécessité de décloisonner les prises en charge sanitaire et sociale, et ce besoin de renforcer le partenariat avec la psychiatrie.

ZOOM SUR ...

LE DACIP, REMPORTE LE PRIX DE « MEILLEUR PROJET D'INSERTION PROFESSIONNELLE »

Dispositif mis en place en 2012 par des animateurs du CSC Neuhof et des éducateurs de l'OPI, le **DACIP** (Dispositif d'Accompagnement Collectif et Individuel de Proximité) – ou « école de la seconde chance » – vise à réinsérer dans la vie professionnelle des jeunes adultes sortis du système scolaire et sans emploi dans des quartiers prioritaires de Strasbourg. Le dispositif a depuis sa création, bien évolué.

L'objectif du dispositif est de « redynamiser » les jeunes, les aider à se réinscrire dans une dynamique d'insertion socioprofessionnelle. Et pour arriver à leur fin, les éducateurs mènent des actions de sensibilisation, d'information, de conseil, d'orientation et de soutien et multiplient les partenariats, établissent des passerelles avec les entreprises, les organismes de santé, de justice, l'administration...

Et cela fonctionne : le Dacip, qui accompagne annuellement plus de 80 personnes peut se féliciter d'avoir 60 % de sorties positives : soit un retour à l'école, des formations qualifiantes, un retour à l'emploi et même la création d'entreprise.

Ainsi, dans le cadre du concours « S'engager pour les quartiers », qui récompense les acteurs qui font bouger les quartiers en impulsant innovation, développement économique et cohésion sociale, ce dispositif a reçu le 13 décembre 2018 le prix du meilleur projet d'insertion, à l'Assemblée Nationale.

SIVIL, UN DISPOSITIF RÉCOMPENSÉ PAR LA FONDATION DE FRANCE

Parmi l'ensemble de la palette d'interventions proposées par GALA, le dispositif SIVIL (Sortants d'Incarcération Vers l'Insertion Locative) s'adresse aux sortants de la Maison d'arrêt de Strasbourg, et plus précisément, ceux qui arrivent en fin de peine et dont la sortie est imminente. Les objectifs de ce service consistent à permettre à ces personnes qui sortent d'établissement pénitentiaire d'éviter de se retrouver sans solution d'hébergement et d'être livrées à elles-mêmes.

Créé en 2015 dans le cadre d'un appel à projet national, ce dispositif vise pour ses bénéficiaires, à accéder à l'un des 14 « logements accompagnés » ou vers les dispositifs de droit commun.

En décembre 2018, GALA a eu le plaisir de recevoir l'un des 12 Lauriers régionaux décernés par la Fondation de France, distinction en raison du caractère innovant de son projet. 2 000 € de subvention ont été remis à GALA en gage d'exemplarité.

...

► SANTÉ

Espérance • Sélestat
LAPY Logements Accompagnés Psychiatriques • Erstein • Eurométropole de Strasbourg
LOGIPSY
Résidence d'accueil Le Courlis • Erstein

GALA • Strasbourg
MILDECA
Appartements de coordination thérapeutique
Lieu d'accueil

SIS • Schiltigheim
RSA Santé • Eurométropole de Strasbourg
Médiation santé • Eurométropole de Strasbourg

► ENFANCE / PARENTALITÉ

Espérance • Sélestat
Micro-crèche sociale • Centre Alsace

► ACCOMPAGNEMENT SOCIO-JUDICIAIRE

SASJ • Strasbourg
Accompagnement psychologique des auteurs de violences intrafamiliales
Contrôle judiciaire socio-éducatif
Enquête de personnalité
Enquête sociale rapide
Placement extérieur à domicile
Médiation scolaire
Stage de citoyenneté
Stage « Les usages numériques » en Maison d'arrêt

► RESTAURANT D'INSERTION

OPI • Strasbourg
Restaurant d'insertion « L'Île aux Epis »

Les rapports d'activités sont consultables sur les pages établissements de notre site internet www.arsea.fr



émergé ou sont en passe de se créer. Le défi majeur de la structuration d'un véritable pôle locatif qui, avec l'arrivée de GALA représente 600 logements devra être relevé par l'association rapidement.

Notons également qu'en raison de la conjoncture ce secteur connaît de forts besoins pour lesquels ARSEA GALA avec ESPERANCE également, est bien repéré. Plusieurs axes d'intervention nouveaux ont été mis en œuvre au cours de 2018, tels que la réalisation de bilans diagnostics pour aide à la décision des sous-commissions des CCAPEX sur le département du Bas-Rhin, un projet autour de l'emploi et l'inclusion dans le cadre de l'hébergement temporaire, ou encore la manifestation d'intérêt pour la mise en œuvre du dispositif « Un chez soi d'abord » sur Strasbourg en partenariat avec l'association ALT et le CHE d'Erstein

GALA REJOINT L'ARSEA

Avec l'arrivée de GALA en 2018 et après l'intégration d'Espérance en 2011, l'ARSEA devient un acteur majeur de l'accompagnement des personnes adultes en situation de précarité par le biais du logement/santé en centre Alsace et sur l'Eurométropole.

PETIT RETOUR EN ARRIÈRE SUR UNE FUSION QUI A TOUT SON SENS...

Créée en 1990, par un collectif d'associations et de structures sociales, l'association **GALA** (**G**estion et **A**ccompagnement vers un **L**ogement **A**utonome), exerce son activité sur le territoire du département du Bas-Rhin. Sa mission est centrée sur l'insertion par le logement des personnes les plus démunies relevant du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des personnes Défavorisées (PDALHPD) du Bas-Rhin. Elle s'inscrit dans le cadre de la loi Besson et se réfère à la charte départementale de l'ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement). Les publics accompagnés se sont diversifiés au fil des besoins observés sur le terrain, allant de la grande précarité, aux sortants de prisons, ou encore aux personnes malades du Sida etc ...

L'année écoulée l'aura prouvé puisque de nouvelles synergies au sein du pôle développement social mais aussi avec des établissements des 2 autres pôles ont

« Pour GALA, mais aussi pour l'ARSEA, cette fusion représente un nouvel élan, le début d'une nouvelle histoire, mais surtout le renforcement mutuel de deux entités par l'apport de compétences qui donnera encore plus de cohérence et de légitimité à cette action commune ».

Claude RATZMANN
Ancien Président de GALA

GALA
Gestion et Accompagnement
vers un Logement Autonome

LES RESSOURCES HUMAINES

DÉPLOIEMENT LOGICIEL DE GESTION DES TEMPS

Dans la continuité de 2017 et en cohérence avec l'évolution de son système d'information, l'ARSEA a poursuivi le déploiement de son logiciel de gestion des temps afin à la fois de sécuriser son organisation mais également de faciliter son fonctionnement. Après définition du paramétrage selon les organisations du temps de travail, des formations ont été organisées au premier semestre 2018 auprès des 6 établissements pilotes. L'expérimentation pour une partie de ces 6 établissements pilotes a débuté fin 2018 et se poursuivra les années suivantes pour un déploiement progressif du logiciel.

FORMATION

En 2016, nous avons élaboré notre nouvelle note triennale d'orientation de la formation professionnelle 2017 – 2019 s'appuyant sur les remontées de l'ensemble des professionnels de l'ARSEA avec notamment pour principaux axes de formation en 2018 : l'interculturalité, l'autisme, la modernisation de l'outil de travail, la sensibilisation aux risques routiers, l'ergonomie et la manutention des personnes et la posture du manager. Nos orientations s'articulent également autour de nombreuses actions de formation transversales réunissant des professionnels de l'ARSEA d'établissements différents et parfois de métiers différents. Ces formations permettent à nos professionnels de confronter leurs pratiques, de construire une identité professionnelle commune et ainsi de favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à l'Association. Pour exemple, en 2018, l'ARSEA a initié une formation sur la gestion du stress via la méditation de la pleine conscience ayant réuni des salariés de différents métiers et pôles. Forte de son succès, cette formation sera reconduite pour l'année 2019.

Convaincue de l'importance de la formation, pour 2018, l'ARSEA a fait le choix de maintenir sa cotisation à hauteur de 2,3% de la masse salariale pour la formation professionnelle soit 0,3% de plus que notre obligation conventionnelle.

En 2018, 850 salariés ont été formés pour un total de 20 895 heures effectuées soit une moyenne de 24 heures de formation par salarié formé.

REDÉFINITION DE LA FONCTION DE CADRE INTERMÉDIAIRE

Dans le cadre des changements des politiques publiques, l'ARSEA s'est saisie avec les directeurs des enjeux d'organisation et de modernisation de notre association. C'est pourquoi fin 2017, quatre sessions de formation sur l'accompagnement au changement pour 56 de ses Chefs de service ont été réalisées. Dans cette continuité, l'ARSEA a choisi pour son séminaire l'objet de la redéfinition de la fonction de cadre intermédiaire. Afin de préparer ce séminaire, l'ensemble des cadres intermédiaires et directeurs ont été sollicités pour répondre à un questionnaire. 85% des cadres intermédiaires et 95% des Directeurs y ont répondu. Une synthèse générale de ces questionnaires a été relayée et 5 groupes d'expression dont 3 de Directeurs par Pôle et 2 de cadres intermédiaires ont été constitués pour compléter cette synthèse.

L'ensemble de ces informations a été utilisée dans le cadre du séminaire pour appréhender la fonction de cadre intermédiaire à l'ARSEA.

Le séminaire s'est poursuivi par la constitution d'un Comité de Pilotage de Directeurs s'étant réuni dès la rentrée de septembre 2018 avec pour objectif d'aboutir à une fiche métier de la fonction de cadre intermédiaire. Ce travail se poursuivra sur l'année 2019.

DIALOGUE SOCIAL

Dans un dialogue social constructif et de qualité avec les partenaires sociaux, l'ARSEA a négocié 7 nouveaux accords d'entreprise dans le cadre des NAO, dans la continuité des années précédentes. Un nouvel accord d'entreprise sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes a par ailleurs été signé pour une durée d'une année. Ont également été signés un avenant à notre accord d'entreprise sur le temps de travail intégrant notamment GALA nous ayant rejoint ainsi qu'un avenant à notre accord sur la mutuelle intégrant les modifications de cotisations et garanties applicables au 1^{er} janvier 2018 indiquées dans le précédent rapport d'activité.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Au 31.12.2018, l'ARSEA comptait 980 femmes et 364 hommes soit 72,92% de personnel féminin. Pour l'année 2018, l'index de l'égalité professionnelle de l'ARSEA est de 99/100. Cette note dans la continuité de notre accord d'entreprise sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes confirme l'attachement de notre association au respect de ce principe fondateur de notre République.

MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE / FONCTIONNELLE

Une mission précieuse de notre politique RH est de faciliter les mobilités de nos professionnels qu'elles soient verticales, horizontales ou géographiques. Ce travail s'effectue au quotidien en étroite collaboration avec les Directeurs de nos établissements et s'intègre dans la mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences s'appuyant notamment sur nos Entretiens Professionnels et nos Entretiens Individuels ainsi que les formations mobilisées.

ACCUEIL DES NOUVEAUX EMBAUCHÉS

Comme chaque année, l'ARSEA a organisé deux matinées d'intégration pour ses nouveaux embauchés. Cette année, l'une d'entre elle était spécifiquement dédiée à accueillir les salariés de GALA ayant rejoint notre association au 1^{er} janvier 2019, 39 d'entre eux y ont participé. A la 2nde matinée d'intégration, 40 personnes ont été accueillies par le Président et Directeur Général au sein de l'ESAT de la Ganzau. Les matinées de présentation de notre association et d'échanges ont été suivies par un déjeuner convivial au sein du CAT Etoile. Les fiches d'évaluation confirment l'intérêt et l'importance de ces matinées d'intégration qui permettent aux professionnels rejoignant l'ARSEA de mieux comprendre et de s'approprier les valeurs, activités et enjeux de l'association. C'est aussi pour eux l'occasion de rencontrer les dirigeants et d'autres professionnels des différents établissements.



BILAN SOCIAL

2018

Les données chiffrées présentées ci-dessous sont extraites du bilan social 2018.

EMPLOI

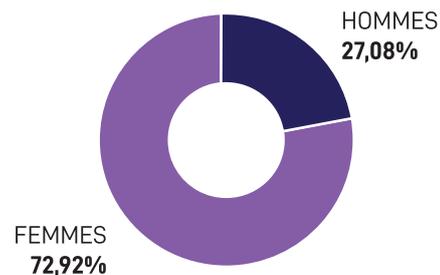
EFFECTIF TOTAL DES SALARIÉS AU 31.12.18 (TOUS TYPES DE CONTRATS)



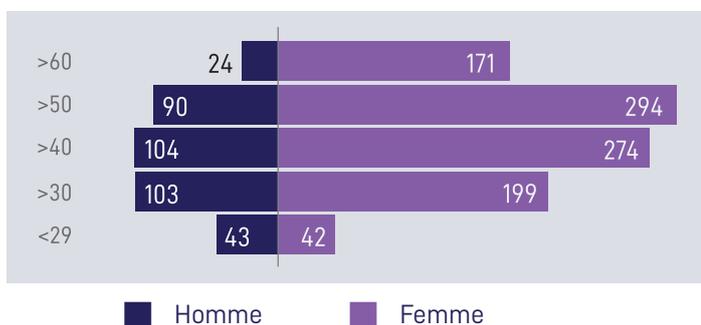
ÂGE MOYEN DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS EN 2018



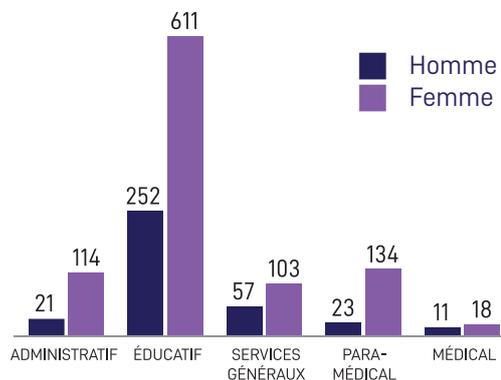
TAUX DE PERSONNEL FÉMININ



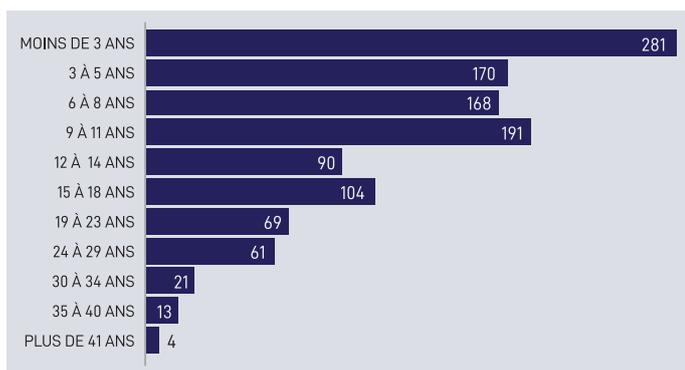
PYRAMIDE DES ÂGES AU 31.12.18



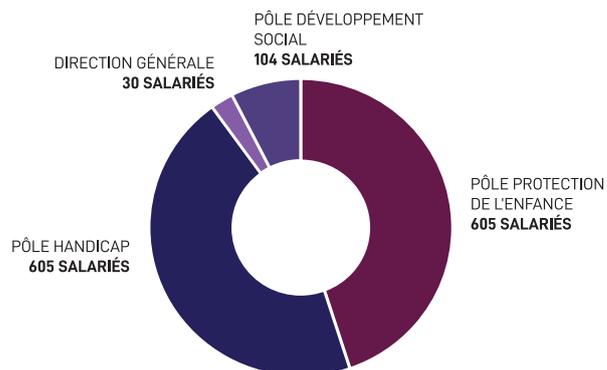
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR SEXE ET PAR CATÉGORIE D'EMPLOI AU 31.12.18



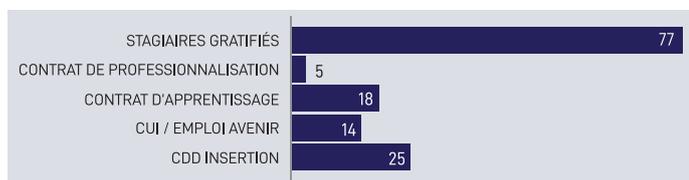
ANCIENNETÉ DES SALARIÉS EN CDI AU 31.12.18



RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ AU 31.12.18



SALARIÉS EN CONTRATS SPÉCIFIQUES EN 2018

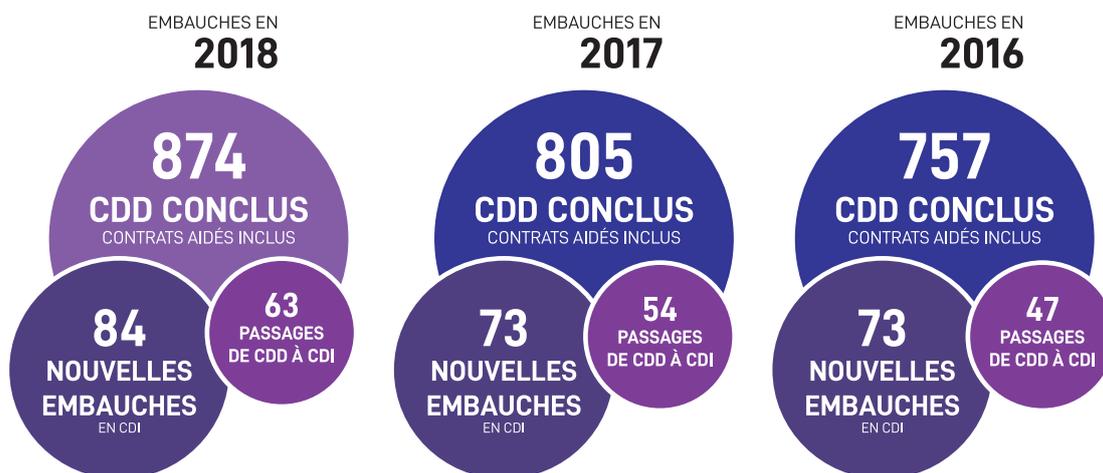


ANCIENNETÉ MOYENNE EN ANNÉES DES SALARIÉS EN CDI

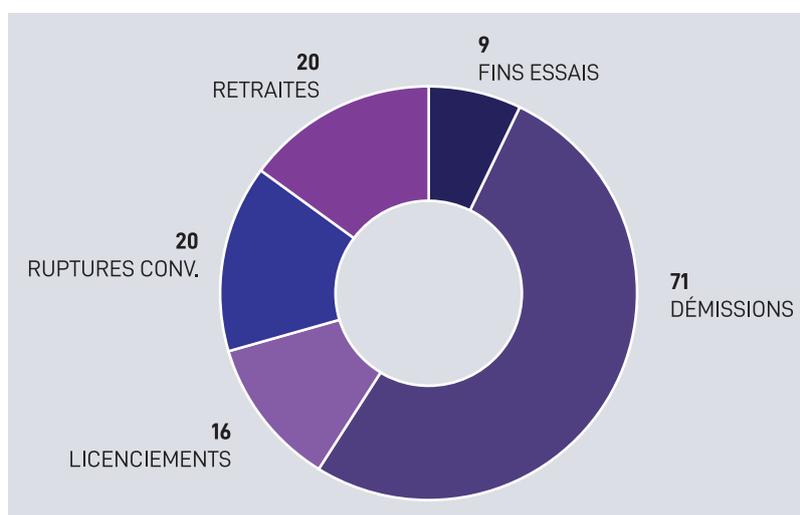


MOUVEMENT DES CONTRATS

EMBAUCHES DES CONTRATS EN 2018



DÉPARTS DE CDI EN 2018



MUTATIONS DES SALARIÉS ET CHANGEMENTS DE QUALIFICATION



RELATIONS PROFESSIONNELLES ET DIALOGUE SOCIAL AU 31.12.18

300 RÉUNIONS
AVEC LES DÉLÉGUÉS
DU PERSONNEL EN 2018

101 SALARIÉS
REPRÉSENTANTS
DU PERSONNEL
PRÉSENTS DANS L'ASSOCIATION

9 594 HEURES EN 2018
DE DÉLÉGATION ET DE RÉUNIONS
UTILISÉES PAR LES REPRÉSENTANTS
DU PERSONNEL

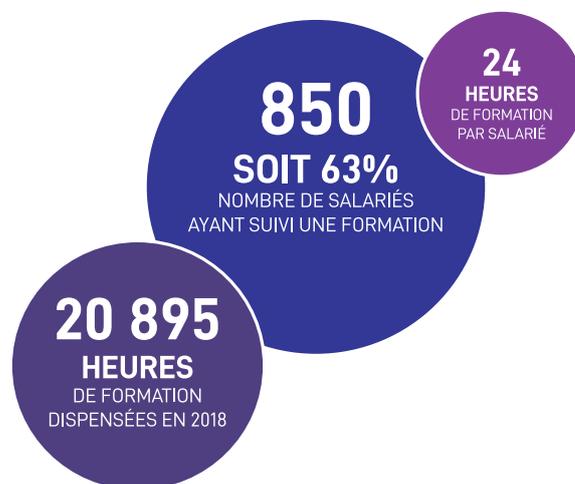
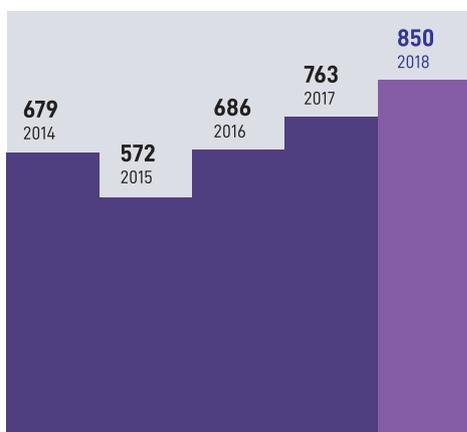
18 MEMBRES
COMITÉ D'ENTREPRISE
ACTIFS EN 2018

6 MEMBRES DU
CHSCT
COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ
ET CONDITIONS DE TRAVAIL

92 DÉLÉGUÉS
DU PERSONNEL

FORMATION

SALARIÉS FORMÉS (CDD, CDI, APPRENTIS AYANT SUIVI UNE FORMATION)



GESTION DES MOYENS ÉCONOMIQUES

PRÉAMBULE

Les ressources de notre association sont en majorité des produits de la tarification touchés par les établissements et services relevant du Code de l'Action Sociale et des Familles. Les résultats de ces structures n'appartiennent pas à l'association mais constituent, sur le plan financier, des dettes ou des créances apurées par incorporation aux budgets de fonctionnement de l'exercice N+2, sous réserve d'approbation par les autorités de tarification (ARS, Conseils départementaux Bas-Rhin et Haut-Rhin, PJJ, DDCS, Eurométropole).

FAITS MARQUANTS DANS NOS COMPTES EN 2018

L'année 2018 est marquée par l'intégration des comptes de gestion de GALA suite à la fusion-absorption de l'association (actif net déjà intégré au 31 décembre 2017), la création de la structure PCPE (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées) à Fénétrange et Achen (budget 143 506 €), l'extension de 4 places à la MAS de Strasbourg à compter du 1^{er} septembre 2018 dont 2 places en hébergement et 2 places en accueil de jour (budget année pleine 117 449 €), la poursuite de l'augmentation de la capacité d'accueil des Mineurs Non Accompagnés et l'ouverture de la Résidence Séniors d'Obenheim-Kleinfeld.

Le bilan propre évolue de 2017 à 2018 de 5,19 % soit 4 773 K€.

Nous rappelons que l'actif net de l'association GALA, suite à la fusion-absorption, a été intégré dans le bilan 2017. Il n'y a aucune incidence en 2018.

Les fonds associatifs tiennent compte des provisions réglementées, des fonds dédiés, des résultats en instance d'affectation par les financeurs et ceux en gestion propre.

L'écart des dettes à hauteur de 1 414 K€ est lié en partie à l'emprunt contracté pour les travaux des ateliers de l'EEP Château d'Angleterre.

L'actif immobilisé net est en baisse de 330 K€. Des prix de journées facturés en fin d'année ainsi que le crédit d'impôt de la taxe sur les salaires (CITS) qui seront encaissés en 2019 augmentent nos créances de 1 667 K€.

Tous ces éléments augmentent de 3 258 K€ notre trésorerie, à savoir les valeurs mobilières de placement et les disponibilités.

LE COMPTE DE RESULTAT

LES PRODUITS : 81 394 €

+ 9,27 % par rapport à 2017

L'augmentation des produits est liée pour 5,76 % à l'intégration des comptes de gestion de l'association GALA au 1er janvier 2018.

Les produits de la tarification représentent 83 % de nos ressources d'exploitation (79 661 K€) et proviennent de nos différents financeurs en paiement des prestations réalisées.

Le chiffre d'affaires de nos deux ESAT, du restaurant d'insertion ainsi que les aides aux postes des travailleurs en ESAT, contrats aidés et adultes relais représentent 6 %.

Nous percevons également des subventions et dons à hauteur de 3 % (collectivités territoriales, autres organismes publics, fonds européens, ...).

Les 8 % restants sont des produits divers et exceptionnels (reprises provisions, participations bénéficiaires, ...).

LES CHARGES : 80 519 K€

+ 10,35 % par rapport à 2017

L'augmentation des charges est liée pour 5,88 % à l'intégration des comptes de gestion de l'association GALA au 1er janvier 2018.

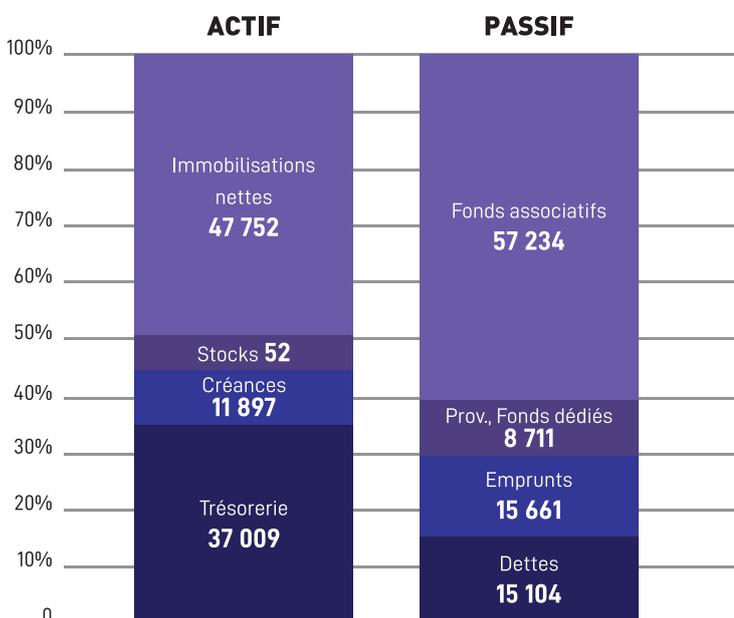
Les charges de personnel représentent 68 % en 2018 contre 69 % en 2017. La baisse constatée en 2017 se maintient en 2018 car elle est entièrement liée au CITS (Crédit d'impôt de la taxe sur les salaires) applicable dans notre secteur en 2017 et 2018 selon l'article 88 de la loi de finance 2017. Il sera encaissé en 2019 et permettra à travers des provisions constituées dans les comptes de chaque structure de financer du remplacement de personnel et des projets immobiliers le cas échéant.

ARRIVEE DES CPOM SUR LE VOLET FINANCIER

La signature de deux CPOM pour nos structures du secteur du handicap est prévue en 2019 avec une mise en œuvre en 2020.

Sur le volet financier de nombreux changements seront à envisager avec de nouvelles méthodes de travail à mettre en place.

BILAN 2018 EN K€



DES INDICATEURS FINANCIERS FAVORABLES

- * Renforcement des fonds associatifs +4,52%
- * Un taux d'endettement de 9,65%
- * Augmentation des produits d'exploitation +9,47%
- * Un fonds de roulement d'investissement de 19 936 K€ assurant le financement des investissements en cours et des différents projets à venir (sous contrôle de nos financeurs)

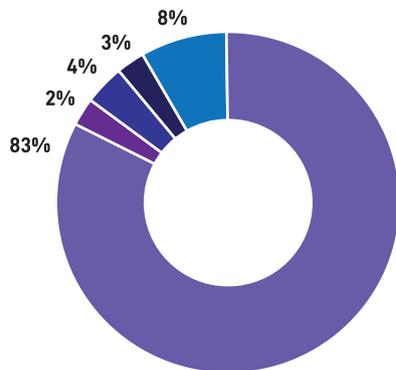


CHIFFRES CLÉS

BILAN PROPRE En K€	2016	2017	2018	Variation 2018/2017 en K€	Variation 2018/2017 en %
Fonds associatifs	50 627	54 761	57 234	2 473	4,52%
Provisions et Fonds dédiés	5 330	7 825	8 711	886	11,32%
Emprunts	13 054	15 253	15 661	408	2,67%
Dettes	12 786	14 098	15 104	1 006	7,14%
Actif immobilisé net	46 316	48 082	47 752	-330	-0,69%
Stocks	6	47	52	5	10,64%
Créances	7 765	10 057	11 897	1 840	18,30%
Trésorerie	27 710	33 751	37 009	3 258	9,65%
TOTAL BILAN PROPRE	81 797	91 937	96 710	4 773	5,19%

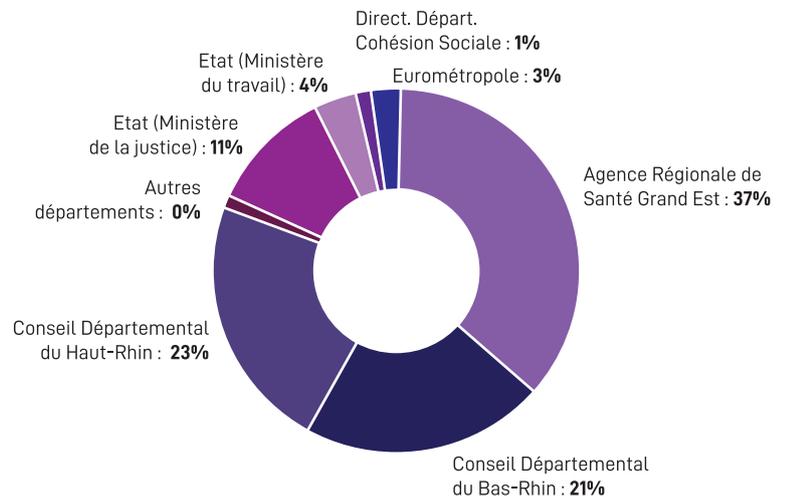
COMPTE DE RÉSULTAT En K€	2016	2017	2018	Variation 2018/2017 en K€	Variation 2018/2017 en %
Dotations et Produits de la tarification	60 603	62 632	65 909	3 278	5,23%
Autres produits d'exploitation	10 034	10 136	13 752	3 616	35,67%
Charges de personnel	47 284	47 502	51 817	4 315	9,08%
Autres charges d'exploitation	22 094	22 461	25 525	3 064	13,64%
Résultat d'exploitation	1 259	2 805	2 318	-486	-17,34%
Résultat financier	-141	-281	-166	115	-40,93%
Résultat exceptionnel	-992	-1 004	-1 277	-273	27,19%
RÉSULTAT COMPTABLE	126	1 520	875	-645	5,19%
RÉSULTAT COMPTABLE SUITE FUSION D'ABSORPTION		14			

RÉPARTITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION 2018 : 79 661 K€

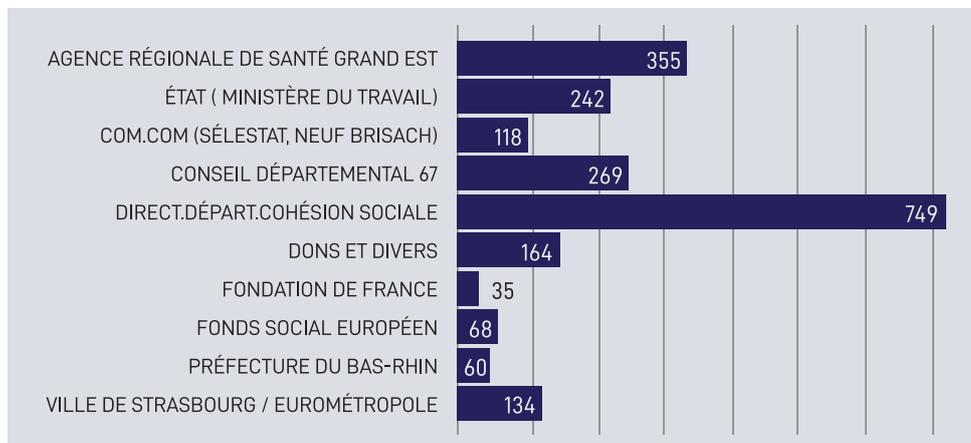


- Produits de la tarification et dotation
- Chiffres d'affaires 2 ESAT et Restaurant d'insertion
- ASP Aides aux postes
Trav. en ESAT + contrats aidés + adultes relais
- Subvention et autres participations
- Divers (reprise provisions, transfert charges...)

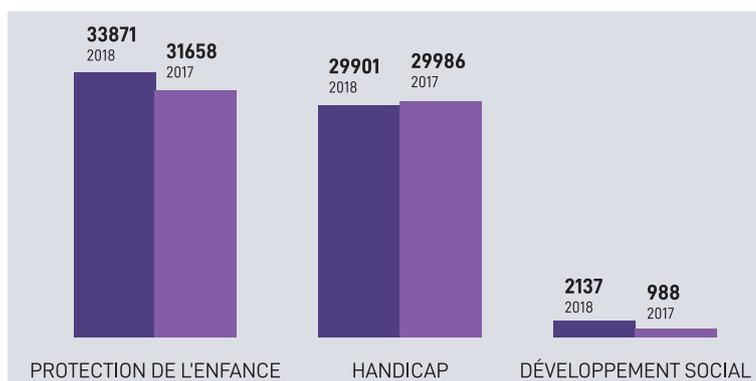
ORIGINE DES PRODUITS DE LA TARIFICATION



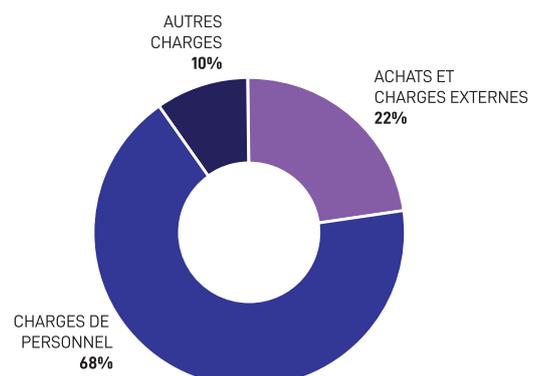
ORIGINE DES SUBVENTIONS EN K€



ÉVOLUTION DES PRODUITS DE LA TARIFICATION 2018/2017, EN K€, PAR PÔLE



RÉPARTITION DES CHARGES 2018 80 519 K€



COMITÉ ÉTHIQUE : TRAVAUX 2018

Initié en 2012 par le regretté Dr Alain BROCHARD Administrateur, présidé par le Dr Materne ANDRES Président de l'association, composé d'une trentaine de membres issus de divers horizons le Comité Ethique éclaire de ses réflexions et débats les questionnements qui traversent l'accompagnement des usagers par nos professionnels.

Jean DUMEL qui a succédé au Dr BROCHARD et qui anime depuis lors les 4 rencontres annuelles nous livre que l'exercice 2018 aura pris la forme d'une année pleine pour le comité éthique. Le nombre de professionnels participants aux travaux n'a cessé de progresser, c'est dire l'intérêt de construire en continu une réflexion transversale sans tabou ni interdit. La richesse des échanges et les qualités d'implication des uns et des autres dans les réflexions engagées peuvent être saluées sans réserve. Dans ce sens, nous pouvons nous reconnaître dans les propos de Condorcet, oui, « la vérité appartient à ceux qui la cherchent et non point à ceux qui prétendent la détenir ». Le travail mené ensemble, permet de poser côte à côte une diversité d'hypothèses qui nous ramènent sans cesse et pas sans malice, à questionner l'authenticité de nos propres doutes.

Les thématiques portées aux débats auront parfois croisé de près ou de loin les feux de l'actualité. C'est dire ô combien les professionnels de l'association sont en phase avec une époque dont ils continuent d'interroger les évolutions pour privilégier une posture qui conduit à valoriser comme le suggérait Paul RICOEUR, « *le pouvoir être de l'autre et non un pouvoir sur l'autre* ». Ce travail pour ambitieux qu'il soit s'avère indispensable et jamais totalement finalisé.

Nous n'avons eu de cesse de cheminer entre éthique de conviction et éthique de responsabilité et avons proposé chaque fois que possible une synthèse permettant de fixer un cap de navigation entre ces deux positions. Nous avons pris à bras le corps les questions les plus diverses sans que jamais, elles ne paraissent anodines. Nous avons pu dans ce cadre et c'est peut-être notre plus belle richesse, oser la confiance pour risquer la parole et la mise en mots.

Cette aventure, car nous pouvons en effet, nous référer à la notion « aventure », se construit à partir des balises solides de l'association qui n'a de cesse de déployer en proximité des plus vulnérables, enfants délaissés, parents perdus, personnes souffrant de mille maux, ses convictions humanistes.

La dimension éthique se veut inscrite au cœur de nos pratiques professionnelles et c'est bien souvent loin des grandes phrases mais dans des petits gestes du quotidien qui peuvent devenir d'une importance vitale

pour l'autre que s'épanouissent nos lignes directrices au croisement de la solidarité et de la dignité.

Au terme maintenant de 6 années de réflexions partagées si nous pouvons approcher l'âge de raison, c'est avec la conviction qu'aucun de nos efforts n'est vain et que les défis éthiques qui s'ouvrent à nous et s'ouvriront demain encore davantage ne pourront jamais nous laisser tranquille.

Le comité éthique 2018 est consultable sur notre site internet www.arsea.fr rubrique « Notre comité éthique »



CONCLUSION

Pour l'ARSEA, l'année 2019 se matérialisera par un engagement dans les CPOM même si leur définition semble beaucoup évoluer et ne plus apporter la souplesse tant réclamée par les associations ! Nous verrons financeurs par financeurs si les marges de manœuvres annoncées sont bien réelles...

Autre objet stratégique : les frais de siège qui devront déboucher dans la continuité du recrutement de la DSO sur l'embauche d'un informaticien, de postes en direction financière, en ressources humaines, en qualité et développement. Là encore nous serons attentifs aux moyens alloués car si nous devons travailler sous une certaine tension (les moyens sont rares) nous ne pouvons pousser cette dernière à des limites non acceptables au regard des exigences légales toujours croissantes et des moyens alloués.

Tout aussi stratégique la mise en place de la RGD (Règlement Général de Protection Des données), du dossier unique de l'utilisateur, du CSE (Comité Economique et Social) qui succède aux anciennes instances représentatives du personnel, la refonte complète du système d'information et la traduction en action de la responsabilité sociétale (RSE) de notre association.

Tout ceci :

- en continuant de rechercher de la cohérence et de l'efficacité dans l'action associative par une recherche permanente de transversalité et de logique de parcours entre les structures associatives,
- en développant des réponses territorialisées (à la veille de la création de la Collectivité Européenne d'Alsace) par les mutualisations et synergies au service des projets et des parcours, la coordination et l'innovation pour répondre aux situations complexes, par l'adaptation des réponses aux besoins.

Par ailleurs et depuis 2 ans, les bilans sociaux font état d'une augmentation du taux d'absentéisme des salariés dans notre secteur. Le dernier sondage Gallup souligne que 92% des salariés tous secteurs confondus sont désengagés vis-à-vis de leur employeur. Notre secteur et nos établissements ne font pas exception. La création d'une Confédération employeurs devrait permettre de rentrer en négociation avec les Pouvoirs Publics afin de revaloriser les métiers d'aides à la personne si nécessaires et si peu reconnus.

Il nous appartient d'encourager nos équipes à retrouver du sens dans leurs missions, par la valorisation de l'intelligence collective, la mutualisation, la flexibilité des parcours professionnels, l'esprit d'entreprendre. Dans son livre L'Archipel Français : Naissance d'une

nation multiple et divisée, Jérôme Fourquet voit se dessiner une France qui n'a plus rien à voir avec cette nation une et indivisible structurée par un référentiel commun.

Et lorsque l'analyste s'essaie à rendre compte de la dynamique de cette métamorphose, c'est un archipel d'îles s'ignorant les unes les autres qui se dessine.

Croire en un monde différent en construisant tous les jours des passerelles des « ils » aux « îles » voilà un beau voyage !!!

Soren Kierkegaard, philosophe et théologien, a dit « Oser, c'est perdre pied momentanément. Ne pas oser, c'est se perdre soi-même »





Arsea

ADRESSE

204 avenue de Colmar BP 10922
67029 STRASBOURG CEDEX 1

www.arsea.fr

Email : accueil.direction@arsea.fr

Téléphone : 03 88 43 02 50